

ICS: 13.020.10

---

***norme belge  
enregistrée***

**NBN EN ISO 14006**

1e éd., septembre 2011

**Indice de classement: X 51**

---

**Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception (ISO 14006:2011)**

Milieumanagementsystemen - Richtlijnen voor het opnemen van ecologisch ontwerp (ISO 14006:2011)

Environmental management systems - Guidelines for incorporating ecodesign (ISO 14006:2011)

---

**Autorisation de publication: 23 septembre 2011**

La présente norme européenne EN ISO 14006:2011 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).



**Bureau de Normalisation - Rue de Birmingham 131 - 1070 Bruxelles - Belgique**

Tél: +32 2 738 01 12 - Fax: +32 2 733 42 64 - E-mail: [info@nbn.be](mailto:info@nbn.be) - NBN Online: [www.nbn.be](http://www.nbn.be)

Banque 000-3255621-10 IBAN BE41 0003 2556 2110 BIC BPOTBEB1 TVA BE0880857592

ICS: 13.020.10

---

# ***Geregistreeerde Belgische norm***

## **NBN EN ISO 14006**

1e uitg., september 2011

**Normklasse: X 51**

---

### **Milieumanagementsystemen - Richtlijnen voor het opnemen van ecologisch ontwerp (ISO 14006:2011)**

Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception (ISO 14006:2011)

Environmental management systems - Guidelines for incorporating ecodesign (ISO 14006:2011)

---

**Toelating tot publicatie: 23 september 2011**

Deze Europese norm EN ISO 14006:2011 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



**Bureau voor Normalisatie - Birminghamstraat 131 - 1070 Brussel - België**

Tel: +32 2 738 01 12 - Fax: +32 2 733 42 64 - E-mail: [info@nbn.be](mailto:info@nbn.be) - NBN Online: [www.nbn.be](http://www.nbn.be)

Bank 000-3255621-10 IBAN BE41 0003 2556 2110 BIC BPOTBEB1 BTW BE0880857592

ICS 13.020.10

Version Française

## Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception (ISO 14006:2011)

Umweltmanagementsysteme - Leitlinien zur  
Berücksichtigung umweltverträglicher Produktgestaltung  
(ISO 14006:2011)

Environmental management systems - Guidelines for  
incorporating ecodesign (ISO 14006:2011)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 8 juillet 2011.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

# Sommaire

Page

Avant-propos.....3

## Avant-propos

Le présent document (EN ISO 14006:2011) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 207 "Management environnemental".

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2012, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2012.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

### Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 14006:2011 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 14006:2011 sans aucune modification.



NBN EN ISO 14006 (2011)  
**NORME  
INTERNATIONALE**

**ISO  
14006**

Première édition  
2011-07-15

---

---

**Systèmes de management  
environnemental — Lignes directrices  
pour intégrer l'éco-conception**

*Environmental management systems — Guidelines for incorporating  
ecodesign*



Numéro de référence  
ISO 14006:2011(F)

© ISO 2011



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse



## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Rôle de la direction dans l'éco-conception</b> .....	<b>2</b>
<b>5</b> <b>Lignes directrices pour l'intégration de l'éco-conception dans un SME</b> .....	<b>4</b>
<b>6</b> <b>Activités d'éco-conception dans la conception et le développement de produit</b> .....	<b>19</b>
<b>Annexe A</b> (informative) <b>Rôle de la direction et enjeux stratégiques dans l'éco-conception</b> .....	<b>22</b>
<b>Annexe B</b> (informative) <b>Corrélation de l'ISO 14006:2011 avec d'autres Normes internationales relatives à l'éco-conception</b> .....	<b>27</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>31</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 14006 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*.

## Introduction

La préoccupation internationale relative aux problématiques environnementales (comme le changement climatique, l'épuisement des ressources et la pollution environnementale de l'air, de l'eau et des sols) incite les organismes à être plus attentifs à la gestion de l'impact environnemental de leurs activités et de leurs produits et à se concentrer sur l'amélioration continue de leur performance environnementale. Afin de réduire les effets négatifs sur l'environnement, de plus en plus d'organismes reconnaissent la nécessité d'inclure la performance environnementale dans la conception de leurs produits.

**NOTE** Dans la présente Norme internationale, le terme «produit» couvre à la fois les biens et les services.

De plus en plus, partout dans le monde, des législations relatives à l'impact environnemental des produits sont mises en œuvre. Cela incite également de nombreux organismes à améliorer la performance environnementale de leurs produits. Ces organismes ont besoin de recommandations pour savoir comment appliquer leurs efforts de manière systématique afin d'atteindre les objectifs environnementaux et d'assurer l'amélioration continue de la performance environnementale de leurs produits ainsi que de leurs processus.

L'éco-conception peut être définie comme un processus intégré au sein de la conception et du développement qui vise à réduire les impacts environnementaux et à améliorer en permanence la performance environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie. Afin que cela soit bénéfique pour l'organisme et de s'assurer que l'organisme atteigne ses objectifs environnementaux, il est attendu que l'éco-conception fasse partie intégrante des opérations commerciales de l'organisme. L'éco-conception peut avoir des implications dans toutes les fonctions d'un organisme.

Afin d'appréhender l'éco-conception d'une manière systématique et gérable, il est attendu que les organismes mettent en œuvre un processus approprié et qu'ils possèdent ou aient accès à la compétence suffisante pour mener et gérer ce processus. Cela requiert l'appui de la direction (voir 4.2).

Un processus d'éco-conception relève du secteur conception et développement de l'organisme, et c'est là que les connaissances requises pour la mise en place et le management de l'éco-conception doivent se trouver. Toutefois, lorsqu'il est prévu que le processus d'éco-conception soit mené sous l'égide d'un système de management environnemental (SME), le responsable du SME est censé avoir une bonne compréhension de ce processus et de la manière dont il va être géré et contrôlé. De cette manière, l'intégrité du SME n'est pas menacée et les objectifs environnementaux pour les produits peuvent être atteints.

Les principaux domaines de connaissances requis pour intégrer l'éco-conception dans le cadre d'un SME sont:

- a) l'évaluation des impacts environnementaux des produits;
- b) l'identification des mesures d'éco-conception appropriées afin de réduire les effets négatifs des impacts environnementaux;
- c) le processus de conception et de développement et la manière dont un processus d'éco-conception et son management s'inscrivent dans un SME.

Si les deux premiers domaines sont susceptibles d'être couverts par le secteur conception et développement, le troisième présente clairement un intérêt majeur pour le responsable du SME. La présente Norme internationale fournit principalement des recommandations sur ce troisième domaine.

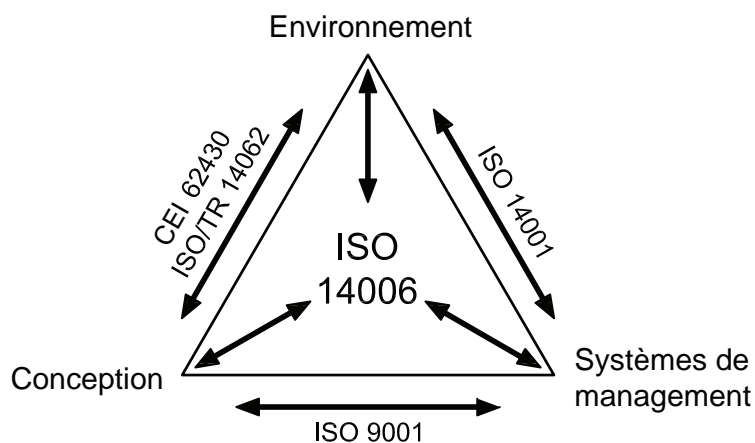
La présente Norme internationale est la première à couvrir et relier entre eux les trois domaines de connaissances requis pour l'éco-conception dans le cadre d'un SME.

L'ISO 14001 relie le management des processus d'un organisme aux impacts environnementaux, mais n'inclut pas les processus de management de la conception. L'ISO 9001 couvre le processus de management de la conception mais ne couvre pas explicitement les impacts environnementaux. L'ISO/TR 14062 et la CEI 62430 traitent de l'intégration de l'évaluation des aspects et impacts environnementaux dans le processus de conception et de développement mais, en l'état, n'expliquent pas complètement les activités qui sont impliquées dans le cadre d'un système de management environnemental et commercial tel que décrit dans l'ISO 14001.

La Figure 1 illustre la relation entre les Normes internationales mentionnées ci-dessus, leur domaine de connaissances et la présente Norme internationale, qui relie les trois domaines et les documents afférents.

La présente Norme internationale contient toutes les informations nécessaires issues des autres Normes internationales, afin que les processus et procédures appropriés puissent être mis en place pour la mise en œuvre d'une éco-conception structurée et gérée dans le cadre d'un SME. En utilisant la présente Norme internationale, les organismes peuvent se baser sur leurs compétences et leurs processus de management existants sans nécessairement avoir à mettre en œuvre ou utiliser toutes les Normes internationales associées.

Concernant l'application de la présente Norme internationale, l'organisme est censé utiliser toujours ses processus et procédures existants comme point de départ, et utiliser les lignes directrices de la présente Norme internationale de manière souple et pratique.



**Figure 1 — Relation entre l'ISO 14001, l'ISO 9001, l'ISO/TR 14062, la CEI 62430 et l'ISO 14006 et les domaines de connaissances fonctionnels**

La présente Norme internationale fournit des lignes directrices pour aider les organismes à établir une approche systématique et structurée de l'intégration et de la mise en œuvre d'un processus d'éco-conception au sein d'un SME, comme celui décrit dans l'ISO 14001. Ces lignes directrices sont destinées à être applicables à tous les organismes, quels que soient le type, la taille et le produit fourni.

La présente Norme internationale contient trois articles principaux qui fournissent des recommandations destinées au responsable du SME.

- L'Article 4 traite du rôle de la direction. Il explique les avantages potentiels de l'éco-conception et traite des enjeux stratégiques sur le plan commercial et du management.
- L'Article 5 montre comment un processus d'éco-conception peut être intégré et géré dans le cadre d'un SME. Cet article fournit des lignes directrices pour le traitement de l'éco-conception comme partie intégrante d'un SME conforme à la structure de l'ISO 14001. Les exigences de l'ISO 14001:2004 sont encadrées et, pour chaque paragraphe, des recommandations spécifiques sont données sur la manière dont un processus d'éco-conception est concerné par le paragraphe. Le paragraphe 5.4.6 se concentre sur les activités de conception et de développement de produit d'un organisme et intègre la méthode décrite dans l'ISO 9001:2008, 7.3 (dont les exigences sont encadrées), complétée par des recommandations spécifiques relatives à l'éco-conception.

- Le paragraphe 5.4.6 se concentre sur les activités de conception et de développement de produit d'un organisme. Même s'il existe différentes manières de mener un processus de conception et de développement, la présente Norme internationale suit la méthode décrite dans l'ISO 9001:2008, 7.3.
- L'Article 6 explique comment l'éco-conception est prise en compte dans le processus de conception et de développement.

L'Annexe A complète l'Article 4 en donnant des informations détaillées sur les enjeux stratégiques et le rôle de la direction dans l'éco-conception.

L'Annexe B montre la manière dont la présente Norme internationale est liée à d'autres Normes internationales existantes.

Bien que destinée en priorité aux organismes disposant d'un SME comme celui décrit dans l'ISO 14001, éventuellement combiné à un système de management de la qualité (SMQ), la présente Norme internationale est également utile pour les organismes ne disposant que d'un SMQ. Elle peut également être utile pour d'autres organismes qui ne possèdent pas de SME ou de SMQ formalisé mais qui sont intéressés par la réduction des impacts environnementaux négatifs de leurs produits.



# Systemes de management environnemental — Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit des lignes directrices pour aider les organismes à établir, documenter, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer en permanence leur management de l'éco-conception dans le cadre d'un système de management environnemental (SME).

La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les organismes qui ont mis en œuvre un SME conformément à l'ISO 14001, mais peut également aider à intégrer l'éco-conception au sein d'autres systèmes de management. Les lignes directrices sont applicables à tout organisme, indépendamment de sa taille ou de son activité.

La présente Norme internationale s'applique aux aspects environnementaux des produits que l'organisme a les moyens de maîtriser ou sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence.

La présente Norme internationale n'instaure pas en elle-même de critères spécifiques de performance environnementale, et n'est pas destinée à des fins de certification.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14050, *Management environnemental — Vocabulaire*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 14050 ainsi que les suivants s'appliquent.

### 3.1

#### **conception et développement**

ensemble de processus qui transforme des exigences en caractéristiques spécifiées ou en spécification d'un produit, d'un processus ou d'un système

NOTE 1 Les termes «conception» et «développement» sont parfois utilisés comme synonymes et parfois utilisés pour définir des étapes différentes du processus global de conception et développement.

NOTE 2 Le développement de produit est un processus qui mène de l'idée d'un produit depuis sa planification jusqu'à son lancement sur le marché et la revue du produit, et au cours duquel les stratégies commerciales, les considérations marketing, les méthodes de recherche et les aspects de conception sont mis en œuvre pour obtenir un produit utilisable. Il comprend les améliorations ou les modifications des produits ou des processus existants.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 14050:2009, définition 6.3.